

**2010/2827 - Participation du grand Casino de Lyon -Groupe Partouche- à la politique culturelle de la Ville de Lyon - Versement de subventions de fonctionnement à des associations des 6e et 9e arrondissements pour leurs projets culturels - Approbation de conventions d'application** (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 04/10/2010, p. 1975)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Ce rapport concerne la participation du Grand Casino de Lyon –Groupe Partouche- à la politique culturelle de la Ville. Je présente là les subventions complémentaires pour le soutien à la musique.

Mme BALAS Laurence : Je voudrais préciser, au sujet de ma précédente intervention, qu'elle n'était pas faite vu du 6<sup>e</sup> arrondissement, comme vous le dites de manière assez désagréable pour les habitants du 6<sup>e</sup> arrondissement, mais vu du Comité Technique Paritaire qui siège dans les locaux de la Ville de Lyon.

Une petite interrogation technique sur ce rapport car il est question de 150.000 € de participation du Grand Casino à la vie culturelle lyonnaise. Vous nous dites que 100.000 € ont déjà été attribués et que ce soir nous devons approuver le versement de 20.000 € à des associations des 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements. Je n'ai pas trouvé trace du solde restant, voire même des 52.500 € restants, relatifs à la précédente délégation de service public, soit sur les trois premiers mois de l'année.

Plus largement, ceci me conduit à vous poser une question déjà abordée par mes Collègues en commission ou ici-même, à savoir : quelle est réellement votre politique culturelle ? Car depuis 2008, nous avons beau chercher une ligne directrice –par exemple en matière d'attribution de subventions- mais en vain.

Nous avons vu, pour ne parler que de ces derniers mois que : depuis 9 mois qu'il n'y a plus de conservateur au Musée Gadagne – pourtant un départ à la retraite est prévisible !-, la presse annonce le départ du Directeur des Subsistances et de la Villa Gillet et je ne reparlerai pas du flottement à l'ONL ces derniers mois. Enfin, le Directeur Général adjoint à la Culture est parti au bout d'un an seulement de fonction. Pour une Ville comme Lyon qui consacre près de 20 % de son budget à la culture, il ne nous apparaît pas inutile d'avoir quelques éléments d'explication.

Pour construire sur la durée, il est nécessaire d'avoir une politique culturelle définie et au bout de deux ans et demi de mandat, cette demande de clarification ne nous apparaît pas incongrue.

C'est la raison pour laquelle, nous vous demandons, Monsieur le Maire, la tenue début 2011 d'une Commission générale consacrée à la présentation de votre politique culturelle pour la Ville de Lyon et non pas du Grand Lyon, puisque je sais bien que les grands événements, type Biennale de la Danse et Festival Lumière sont financés par le Grand Lyon.

Je vous remercie.

M. KEPENEKIAN Georges, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je vais tout d'abord répondre à la question technique de Mme Balas et M. le Maire répondra sur la proposition de Commission au début de 2011. Je trouve quand même que le propos est pour le moins interloquant. Vous habitez dans le 6<sup>e</sup>, mais il se passe des choses dans la Ville de Lyon ! Au cas où nous ne sommes pas suffisamment clairs, nous sommes bien d'accord pour aborder la question.

Pour ce qui concerne les questions de nomination, vous savez que nous sommes plutôt très contents de voir que certains directeurs de nos institutions ont pu être appelés, soit pour diriger de grandes maisons nationales, soit au Ministère ce qui est, globalement, un élément de satisfaction pour une ville et de reconnaissance de la qualité.

Ensuite, les annonces ou les rumeurs de départ, j'allais dire « souffler n'est pas jouer », ce n'est pas parce qu'on est interpellé que l'on va quitter la Ville et au demeurant, j'intègre qu'un certain nombre de directeurs ou de responsables de nos grandes maisons puissent se mobiliser. C'est aussi un élément déterminant dans la vie politique culturelle que de pouvoir, à chaque occasion, se reposer les bonnes questions de ces maisons. Nous n'avons pas une vision -je ne sais pas si elle est inquiète de votre part- mais je n'ai pas une vision inquiète de ce qui se passe dans notre ville et je crois, sans revenir sur les événements de ces derniers mois qui sont de Lyon ou du Grand Lyon mais qui concernent nos maisons : la Maison de la Danse, le Musée d'Art contemporain, je dirais même nos cafés théâtre qui ont fait le plein autour d'un festival plus discret mais qui a répondu aux attentes d'un grand nombre de Lyonnais, et je ne parle pas du cinéma et de l'Institut Lumière, je pense qu'il serait difficile de trouver là un manque de lisibilité de notre politique.

Au demeurant, l'autre axe fort c'est celui d'aider à l'émergence, de soutenir la politique des découvertes -je crois que nous allons avoir une prochaine délibération sur les lieux de travail pour les jeunes artistes tout à l'heure- tout cela conduit l'essentiel de notre investissement mais je ne vais pas vous faire en quelques secondes l'ensemble de notre politique culturelle. Encore une fois si des questions se posent aujourd'hui, parce que vous pourriez aussi nous questionner sur le mode de financement de nos politiques culturelles, à un moment où un certain nombre de collectivités, voire d'états sont en train de geler ou en tout cas de ne pas être en développement du soutien, la Ville, elle, s'est engagée aujourd'hui sur les collectivités dans notre territoire à maintenir son engagement budgétaire. Il ne suffit pas d'avoir de l'imagination, il faut créer les financements de cette imagination et je pense que le dynamisme de notre ville, mais peut-être faut-il que nous ayons l'occasion de vous le faire visiter ou que vous puissiez passer un certain nombre de soirées dans l'ensemble des lieux culturels et je suis bien disposé à vous donner un certain nombre d'agendas.

Sur la part plus technique, Monsieur le Maire, nous sommes dans une période intermédiaire avec le Casino. Nous essayons de définir avec lui à la demande du Groupe Partouche une plus grande lisibilité de son engagement. Voilà les sommes ont été concentrées sur la musique cette année, nous essaierons pour l'année prochaine d'être un peu plus pertinents à la demande du Groupe Partouche.

M. LE MAIRE : Je veux simplement ajouter un mot. Franchement, je suis étonné de la question que vous posez. Quand on regarde la vie intellectuelle, artistique, culturelle de l'agglomération lyonnaise depuis septembre, dans quelle autre ville a-t-on vu une telle activité ? On a commencé avec la Biennale de la Danse : succès extraordinaire ! On a continué avec le Forum Libération –que ce soit bien pour certains et moins bien pour d'autres- activité intellectuelle extraordinaire !

On a poursuivi par le Festival du Cinéma. Dans quelques semaines, 15 jours, on va avoir les journées de l'Economie à Lyon. On va enchaîner avec la Fête des Lumières. Dans quelle agglomération a-t-on une telle effervescence culturelle ?

Du point de vue des nominations ?

Pour Gadagne, on va nommer Mme Privat-Savigny qui avait été une conservatrice extraordinaire du Musée des Tissus. Sur la Maison de la Danse, on a déjà nommé Dominique Hervieu dont tous ceux qui connaissent un peu le domaine de la danse disent qu'aujourd'hui, c'est une des toutes premières en France. Pour l'Orchestre National de Lyon, on est allé chercher M. Slatkin. Si demain, tout le monde contribue à faire en sorte qu'il y ait encore un orchestre national à Lyon...

Extraordinaire ! Où voit-on ça ?

Nous n'avons pas, excusez-moi, organisé place Lyautey la danse pour le défilé parce que c'était place Bellecour et que la place Bellecour ce jour-là était pleine. 10 000 personnes qui dansaient place Bellecour ! Où avez-vous vu, citez-moi une ville où il y a une telle activité ? Nulle part !

Donc je ne sais sur quoi portent exactement vos interrogations ?

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)